
L'Impossible neutralité. La neutralité possible.

Numéro d'inventaire : 1979.37251.10

Auteur(s) : Gustave Téry

Type de document : article

Date de création : 1910

Description : Article découpé dans un journal.

Mesures : hauteur : 470 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Article découpé dans un journal datant du 1er janvier 1910, rassemblant deux positions sur la question de la neutralité scolaire: - La position de Gustave Téry, extrait de l'Intransigeant, sur l'Impossible neutralité. - La position, signée L. D., sur la neutralité possible.

Mots-clés : Conception et politiques éducatives

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

N'TIMES

1^{er} Janvier 1910

Neutralité

universitaire

MINISTRATEUR
CHAMPS

ABONNEMENTS :		ANNONCES :
Un An.....	5 f. »	En 3 ^e page ... la ligne 0 f. 50
Six Mois.....	2 75	En 4 ^e page ... suivant traité.
Trois Mois.....	1 50	

naturalistes, les moralistes, que sais-je ?.. Quand on entre dans les domaines des grandes sciences vraiment éducatives : l'histoire et la philosophie, la confusion est à son comble ; autant d'hommes autant d'opinions, et nul de ceux qui ont une opinion n'en veut admettre d'autre ; l'enfant croit à la légitimité de tous les points de vue, mais il n'a pas fait école, la plupart des lettrés disent avec le poète :

Et mal n'aura d'esprit que nous et nos amis
DESSEVENS DU DÉZERT.

(A suivre)

L'impossible neutralité

(Extrait de l'Intransigeant)

Supposez qu'un professeur de philosophie démontre dans son cours, d'une manière irréfutable et définitive, que Dieu existe et que l'âme est immortelle. Ce professeur ne craint pas d'ajouter que, pour se rendre plus sensible et plus agréable à nos regards, Dieu a poussé la complaisance jusqu'à prendre, la nuit de Noël, la forme d'un bel enfant, qui s'appelait Jésus. Et cela seul, en somme, suffirait à prouver qu'il existe bien, quoi qu'en disent les mécréants.

Si un professeur tenait ce langage, il est assez probable que les évêques ne crieraient pas à la violation de la neutralité. M. de Mun non plus.

Imaginez maintenant le contraire. Le même professeur, ou un autre, démontre à ses élèves, d'une manière aussi définitive, que l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme sont des histoires inventées par messieurs les ecclésiastiques pour duper et exploiter les pauvres gens crédules. Quant à la naissance de l'Enfant-Dieu, cette légende de la mythologie chrétienne vaut tout juste la fable du cygne de Leda ou celle de la boîte de Pandore.

Si quelque professeur se permettait de parler ainsi, il est encore assez probable que les francs-maçons ne protesteraient point et que l'association nationale des libres penseurs ne le dénoncerait pas au ministre de l'Instruction publique en l'accusant d'avoir manqué à la neutralité.

Qu'est-ce donc au juste que la « neutralité » ? Si vous considérez avec un peu d'attention l'usage que l'on fait couramment de ce vocable, vous ne tarderez pas à vous apercevoir qu'il n'a qu'un sens précis : la neutralité, c'est tout bonnement la défense d'enseigner ce que nous ne croyons pas. Il n'est même pas besoin de forcer beaucoup le sens du mot pour que le monsieur

qui invoque le principe de la neutralité en arrive à dire plus ou moins crument : « Sois neutre, c'est-à-dire enseigne ce que je pense, et rien que ça. »

Voilà d'ailleurs comment cette idée de la neutralité est venue à des gens en apparence sérieux, comme Edgar Quinet et Jules Ferry.

A l'origine, la neutralité n'a été qu'une machine de guerre lancée par les protestants contre le catholicisme. Quand nos premiers laïcistes disaient : « l'école doit être neutre », ils n'entendaient signifier qu'une chose, c'est qu'il ne fallait plus y faire apprendre le catéchisme romain.

Ça ne les empêchait pas d'être des spiritualistes convaincus. Si vous voulez vous en assurer, lisez seulement le petit livre de feu Pécant intitulé : *Quinze ans d'éducation*. Vous y verrez comment les professeurs de nos écoles normales d'institutrices ont été instruits, pendant quinze ans, à Fontenay-aux-Roses, par un pédagogue délicieux, mais qui parlait exactement comme un pasteur de Genève.

Nul n'avoue avec une candeur plus charmante qu'au début de leur entreprise les laïcistes n'eurent d'autre dessein que de substituer le spiritualisme huguenot au spiritualisme catholique.

Et si notre Grand Maître de l'Université est capable de penser à autre chose qu'à faire gracier les grands fraudeurs de vins de sa circonscription, il a trop de pasteurs dans sa famille pour concevoir autrement la neutralité scolaire. De même, quand le petit père Combes scandalise Marcel Sembat en proclamant à la tribune sa foi spiritualiste, il nous rappelle simplement qu'il a soixante-quinze ans et qu'il en est encore à Edgar Quinet.

Mais nous avons vu quels progrès a faits la laïcisation depuis que Quinet n'est plus là. Et nous avons assisté à un phénomène d'une telle ironie qu'il n'en faudrait pas plus, si nous en goûtions bien tout le sel, pour nous convaincre de la vanité de nos disputes. C'est que la machine de guerre s'est retournée ; on avait inventé la neutralité scolaire pour « embêter les curés » ; ils l'invoquent aujourd'hui contre les laïcistes. C'est tout naturel, et c'est bien fait. La protestation des évêques revient à dire : « Vous m'accusiez de n'être pas neutre quand j'enseignais ce que je pense ; vous ne l'êtes pas davantage quand vous enseignez ce que vous pensez. »

Qui donc en doute ? La neutralité scolaire est une contradiction dans les ter-

mes. C'est une chimère ou un mensonge de politicien. Si le maître d'école dit quelque chose de plus que 2 et 2 font 4, il cesse d'être neutre. Encore faut-il observer que si René Descartes était instituteur il ne pourrait même pas affirmer que 2 et 2 font 4 sans être véhémentement soupçonné de cléricisme ; car il a écrit quelque part, — c'est si je ne me trompe, dans la troisième de ses *Mémoires*, — que 2 et 2 auraient très bien pu faire 5, si le bon Dieu l'avait voulu. Et voilà le philosophe que l'on nous donne comme le père du rationalisme moderne !

La vérité, c'est qu'il n'y a jamais eu qu'un seul éducateur qui ait observé sérieusement le principe de la neutralité. C'est un certain Psammétique, roi d'Egypte, qui, pour faire une petite expérience, s'avisa de faire élever deux nouveau-nés dans une cabane solitaire. Les femmes qui s'occupaient d'eux ne devaient pas leur adresser la parole et, pour être sûr que la consigne fût observée, Psammétique avait pris la bonne précaution de leur faire couper la langue.

Par malheur, les enfants étaient allaités par des chèvres qui ne gardaient pas le même silence. Si bien que les petits ne tardèrent pas à crier : « *décos* », imitant ainsi, nous conte Hérodote, le cri de la chèvre.

Il est évident que, ce jour-là, l'enseignement cessa d'être neutre. Et, depuis, il ne l'est jamais redevenu.

GUSTAVE Téry.

La neutralité possible

Gustave Téry blague !... Mais la question est sérieuse. Nous ne devons pas nier la neutralité ; nous devons la pratiquer, et c'est possible.

Neutralité, dans l'enseignement, veut dire tolérance et la tolérance est la marque de l'esprit scientifique.

L'enseignement confessionnel est par essence, intolérant ; l'enseignement laïque est, par essence, tolérant. Dès lors, les évêques sont dans leur rôle en affirmant que l'école laïque n'est pas neutre. Nous sommes dans le nôtre en manifestant notre neutralité par l'exposé impartial, objectif, des pensées et des actions humaines qui forment la matière de notre enseignement scientifique.

Il n'y a pas de conciliation possible quant au fond, c'est entendu. Mais quant à la considération auprès des personnes de bonne foi — la seule chose qui importe — l'enseignement neutre a d'avance cause gagnée, la raison finit toujours par avoir raison.

Il suffit à l'enseignement laïque de

